

Livret d'accueil du chaton



► Il est arrivé !

Votre chaton vient d'arriver. Séparé de ses frères et sœurs, de sa mère, il a quitté l'univers qui lui était familier pour rejoindre votre foyer. Même si, bien né et bien élevé, il s'adaptera très vite à sa nouvelle vie, voici les conseils qui rendront ses premiers jours chez vous plus faciles.

► Ses premiers pas

Malgré votre excitation bien légitime, vous devez procéder avec calme et méthode pour l'installation de votre petit protégé dans sa nouvelle maison.

Evitez de le lâcher dans le salon, avec vos enfants et le chien ! Même bien socialisé, il pourrait en garder quelque rancune ! Pour qu'il prenne ses repères et s'attache à vous, installez-le dans une pièce calme et pas trop grande. Une chambre à coucher convient parfaitement. Cette période de transition entre son ancien et son nouveau domicile dure une semaine maximum, pendant laquelle vous aurez ouvert les portes, quand vous êtes là, pour l'autoriser à explorer son territoire.

Ces incursions lui donneront l'occasion de rencontrer les autres habitants de la maison : chien, autre chat, auxquels il sera progressivement présenté. Evitez les confrontations brutales et privilégiez les moments calmes.



► De quoi a-t-il besoin ?

Le chat de race, né et élevé dans une maison, est parfaitement adapté à cet environnement. Ses besoins spécifiques ne sont donc pas très nombreux.

Le bac et la litière



Préférez un bac avec couvercle et utilisez impérativement la même litière que chez l'éleveur. Si celle-ci ne vous convient pas, changez-la de manière progressive une fois que le chaton sera bien installé chez vous.



Une gamelle pour l'eau, une autre pour la nourriture

Elles sont de préférence en porcelaine, grès ou métal, plus hygiéniques que le plastique. Elles sont indépendantes (pas de deux-en-un où la nourriture nage régulièrement dans l'eau) et doivent être nettoyées tous les jours.

Attention ! Pas plus que vous n'aimeriez dîner dans vos toilettes, le chat répugne à avoir ses aliments proches de sa litière. Veillez à les séparer au minimum de 1,50 m ; l'idéal étant de les placer dans des pièces séparées.



Le grattoir et l'arbre à chat

Faire ses griffes est un acte vital pour le chat. Il s'en sert aussi bien pour débarrasser ses ongles des gangues usées que pour marquer son territoire. En observant votre chaton, vous verrez où il aime faire ses griffes et lui proposerez un grattoir en sisal à cet endroit. Les arbres à chat sont aussi très appréciés car ils permettent au chat de faire ses griffes et de profiter des positions en hauteur, toujours très appréciées.



► Pour une vie longue et heureuse

Le chat n'est pas un animal très exigeant. Par son mode d'élevage, le chat de race est parfaitement habitué à vivre dans la proche intimité de l'homme et tolère d'être seul durant la journée, sans en souffrir.

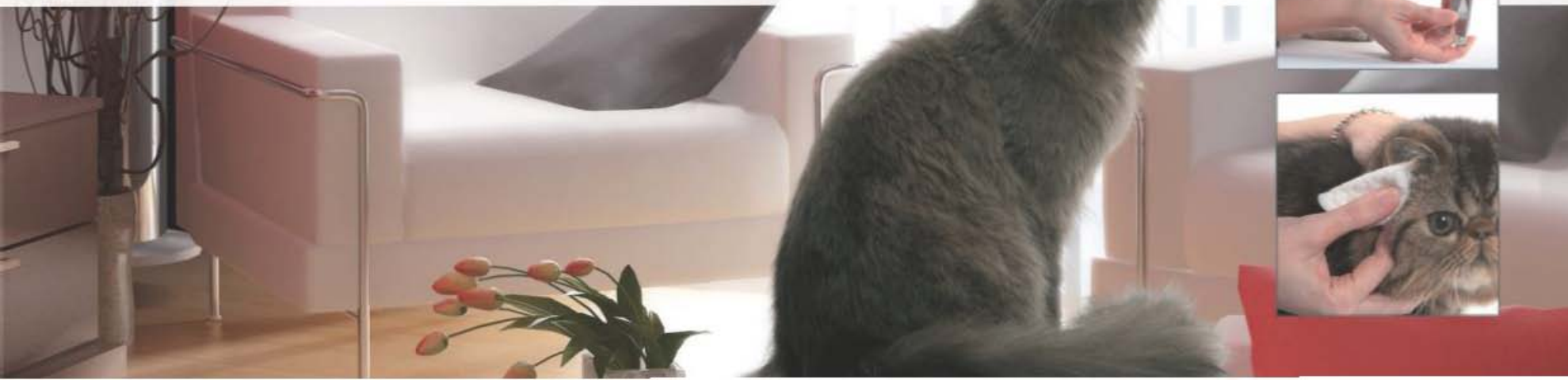
Pour qu'il soit heureux et vive longtemps, respectez simplement quelques règles.

► Identifié, stérilisé : protégé !

Si la durée de vie moyenne d'un chat est d'une douzaine d'années, elle est dramatiquement réduite à 3 ou 4 ans quand le chat a accès à l'extérieur. Voitures, vols, bagarres, maladies, la liste est longue des dangers qui guettent les chats dans les rues et les jardins, qu'ils soient de race ou non.

C'est à l'intérieur de la maison que le chat est le plus en sécurité et le mieux protégé. Un chat habitué à vivre à l'intérieur ne souffre pas et n'éprouve aucun besoin de sortir, quelles que soient sa race, son activité ou sa taille. Les problèmes surviennent seulement chez les chats habitués à sortir et qui un jour se retrouvent confinés. Dans tous les cas, votre chat de race a été identifié pour sa sécurité et votre tranquillité.

La stérilisation est souhaitable pour une bonne cohabitation. Sauf si vous souhaitez le faire reproduire, il n'existe aucune raison, ni médicale ni psychologique, de le laisser entier. Chaleurs intempestives, marquage urinaire, sont autant d'inconvénients que vous éviterez en faisant pratiquer la stérilisation.



► Les soins

Les soins à apporter à votre chat sont simples. Ces quelques pratiques se transformeront rapidement en bonnes habitudes qui, adoptées le plus tôt possible, seront aisément acceptées par votre chat. N'hésitez pas à demander à votre éleveur de vous montrer les bons gestes.

Les griffes

Les griffes de votre chat poussent régulièrement et se transforment en pointes désagréables pour votre canapé ou vos genoux, lors des câlins. Pour remédier à ce désagrément, coupez-lui régulièrement le bout des griffes, toutes les deux semaines environ, à l'aide d'un coupe-ongle.

Les oreilles et les yeux

A l'aide d'un petit bout de gaze ou de coton imprégné d'une lotion nettoyante douce, nettoyez délicatement l'intérieur du pavillon des oreilles. Vous pouvez même utiliser des lingettes démaquillantes hypoallergéniques.

Le nettoyage des yeux est plutôt réservé aux races à face plate (Persan, Exotic). Là encore, utilisez une lotion douce pour enlever les impuretés qui s'accumulent dans le coin interne de l'œil.

Alimentation

Le chat étant un carnivore exclusif, les restes de table sont déconseillés. Il est recommandé, lors des premières semaines, d'assurer la continuité avec la nourriture donnée par l'éleveur. Les aliments secs haut de gamme présentent aujourd'hui les meilleures garanties pour le développement équilibré de votre chaton.

Le toilettage

L'importance, la périodicité et la technique de toilettage dépendent de la longueur du poil. Chez les chats à poil court et plat (Siamois, Abyssin, Bengal, ...) les simples caresses de votre main suffisent pour enlever les poils morts. Chez les chats à poil court et avec sous-poil, (British Shorthair, Exotic, Russe, ...) un brossage hebdomadaire est indispensable, surtout en période de mue. C'est aussi le cas chez les chats à poil mi-long (Birman, Norvégien, Maine Coon ...). Chez les chats à poil long, il est important de surveiller la formation de nœuds. Un brossage quotidien est nécessaire.

► Vos partenaires

Dans le monde du chat de race, votre éleveur et votre vétérinaire sont des partenaires privilégiés qui vous accompagneront toute la vie de votre chat. Les clubs de race peuvent aussi répondre à vos interrogations et vous apporter aide et conseils.

Votre éleveur



L'éleveur est souvent votre premier contact avec le monde félin. Son rôle est primordial car, en plus de vous remettre un chaton en bonne santé muni d'un pedigree, il est votre interlocuteur privilégié.

L'éleveur vous accompagne dans la connaissance et la découverte de votre animal. Vous pouvez lui demander conseil autant que nécessaire sur des sujets qui touchent aussi bien la santé, le comportement que le toilettage.

L'éleveur propose souvent de lui-même ce « service après-vente » car il apprécie d'avoir des nouvelles des chatons qui sont nés chez lui. Etre éleveur demande un grand savoir-faire et beaucoup de passion. Même si la grande majorité des éleveurs exercent leur activité comme un hobby, ils doivent répondre à des exigences de formation et de déclaration à partir de 2 portées par an (loi du 6 janvier 1999).



Votre vétérinaire

Le vétérinaire est votre deuxième interlocuteur privilégié. C'est lui qui assure le suivi de la bonne santé de votre chat. Il vous conseille sur les vaccinations et les vermifugations indispensables. Il vous donne les bonnes indications pour les sujets de vie courante comme les traitements anti-parasitaires.

Il est aussi à même de donner des conseils nutritionnels selon l'âge, le sexe et l'activité de votre chat. Les vétérinaires ont une bonne connaissance des chats de race et de leurs spécificités.





Les associations félines

Les associations félines se composent des clubs en charge des races et des associations qui organisent les expositions.

Les clubs de race sont ouverts aux éleveurs, ou aux futurs éleveurs qu'ils se chargent de conseiller, aussi bien qu'aux particuliers propriétaires de chats.

Le rôle des clubs de race est particulièrement important car ils sont garants de la conservation et de l'amélioration des races félines.

Si vous avez envie de vous lancer dans un petit élevage, qui réserve souvent bien des joies, ou si vous avez envie de présenter votre protégé dans une exposition féline, n'hésitez pas à les contacter.

Toutes les adresses sont disponibles sur le site :
<http://www.loof.asso.fr>



Chats d'apparence, chats de race, quelles différences, quelles conséquences ?

Si vous achetez un chaton de race à un éleveur français, ou en provenance d'un élevage français, il est utile de savoir que seuls les chats détenteurs d'un pedigree LOOF sont considérés comme chats de race par la loi du 6 janvier 1999.

Les chats sans pedigree LOOF, même issus de parents ayant un pedigree, ne peuvent prétendre qu'à l'appellation de chat « d'apparence » (décret du 28 août 2008).

Cette appellation n'apporte aucune garantie mais signifie seulement que le chat ressemble à un chat de race, persane ou siamoise par exemple. Sans pedigree, sa descendance ne pourra pas prétendre à l'appellation de « chat de race ».

Aujourd'hui, l'utilisation du terme « chat de race » pour un chat né en France sans pedigree LOOF est considérée comme une tromperie par les tribunaux.

Le pedigree LOOF est un document officiel certifiant la généalogie et la traçabilité. Demandé par l'éleveur, et par lui seul, son coût global est de 35€.

► Le LOOF : la garantie de l'élevage félin français

Créé en 1996 et conforté par le décret du 1er août 2006, le LOOF a reçu une mission de service public du ministère de l'Agriculture pour la tenue du Livre Officiel des Origines Félines. Si sa première tâche est l'émission et le contrôle des pedigrees, cette fédération, qui regroupe plus de 70 associations félines et clubs en charge des races, a aussi pour mission l'organisation de la vie féline, la formation des éleveurs, la réglementation des expositions, la promotion du chat de race, la contribution au bien-être des chats en général et du chat de race en particulier.



e-mail : administration@loof.asso.fr
web : www.loof.asso.fr

 Association agréée par le Ministère de l'Agriculture (Arrêté du 1^{er} août 2006 portant agrément de la fédération pour la gestion du livre officiel des origines félines).

► Les papiers du chat de race

La loi du 6 janvier 1999 prévoit que toute vente de chat de race doit être accompagnée des documents suivants :

- **Le document d'identification** par tatouage ou puce électronique ;
- **Le pedigree LOOF** ;
- **Le certificat de vente daté et signé par le vendeur et l'acheteur**, qui stipule les conditions légales de l'échange, notamment l'appartenance à une race et l'engagement de remise du pedigree ;
- **Un document d'information** sur les caractéristiques et les besoins de l'animal contenant si nécessaire des conseils d'éducation.
- **Tout éleveur sérieux** fournira, en outre, **un carnet de santé** établi par son vétérinaire qui rapporte les vaccinations reçues (typhus, coryza, voire leucose et rage).

